

***Bulletin du Comité de linguistique de la C.I.L. Montréal, n^o 1,
janvier 1966.***

Robert Dubuc

Volume 11, numéro 2, juin 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010470ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010470ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dubuc, R. (1966). Compte rendu de [*Bulletin du Comité de linguistique de la C.I.L. Montréal, n^o 1, janvier 1966.*] *Meta*, 11(2), 69–70.
<https://doi.org/10.7202/010470ar>

Bulletin du Comité de linguistique de la C.I.L. Montréal, n° 1, janvier 1966.

Le Comité de linguistique de la C.I.L. a fait paraître ces jours-ci son premier bulletin. Sous une forme aérée et logique, ce bulletin nous fait part du travail accompli par le Comité dans divers domaines: terminologie française des organigrammes, publication de fiches, relations avec d'autres organismes similaires. On ne peut que louer l'enthousiasme des animateurs de ce Comité qui trace la voie, dans le secteur de la grande industrie, à un travail essentiel de francisation. Si l'on en juge par ce bulletin et les fiches qui l'accompagnent, le Comité de la C.I.L. est sur la bonne voie.

Les fiches sont au nombre de 68. Elles vont du français vers l'anglais et vice versa. Elles peuvent donc être utiles dans les deux langues et contribuent ainsi grandement à la précision du vocabulaire dans ce secteur de l'industrie. La plupart des fiches de cette livraison portent sur des termes de peinture. C'est un domaine où il s'est encore publié bien peu de choses. À bien des égards, le Comité fait œuvre de pionnier. Ces fiches nous offrent des précisions intéressantes: par exemple, en peinture, il ne faut pas rendre *bright* par « brillant » (qui correspond à *high gloss*), mais par « lumineux ». *The fading of a colour*¹ se rend par « l'affadissement d'une couleur/d'un coloris ».

Ce qui frappe au premier abord dans ces fiches, c'est la présence de très nombreux néologismes. Il n'y a rien là que de très normal. On ne doit pas, par malthusianisme linguistique, refuser aux techniciens le droit de se

1. L'original porte la graphie *color*.

forger les outils verbaux dont ils ont besoin. Pourtant, il serait souhaitable que, dans la mesure du possible, ces néologismes soient « motivés » au sens que les linguistes donnent à ce terme, et trouvent des points d'appui dans la langue commune : analogie de racines, de formes, de rapports sémantiques, etc. Prenons trois néologismes au hasard. Il y a d'abord l'adjectif « antifarinage » proposé pour rendre l'anglais *anti-chalking*. On aurait plutôt attendu comme adjectif en français « *antifarinant* », le suffixe « age » étant généralement réservé aux substantifs marquant une collection, une action ou un état résultant d'une action.

En ce sens, « antimottant », proposé pour rendre l'anglais *anti-clodding*, serait plus satisfaisant. Mais ce qui gêne ici, c'est, du moins dans la langue courante, l'absence du verbe *mottes au sens de « faire des mottes ».

Enfin, *anti-settling agent* me semble fort heureusement rendu par le néologisme « antisédiment », formé sur le modèle de « antichar », « antichlore ».

Ces réserves ne visent nullement à diminuer le grand mérite des auteurs du fichier C.I.L. Elles veulent tout au plus rappeler qu'il est souhaitable, en règle générale, que la langue technique ne s'écarte pas inutilement des normes de la langue courante. Les techniciens et les usagers ont toujours avantage à bien se comprendre.

ROBERT DUBUC
Montréal